

Charte des concours de DESSINS 2024

Pour l'année 2024, il y a 3 concours en 1 :

- Celui de votre établissement scolaire
- L'inter établissement
- Le prix spécial des professionnels « Labenn'en Bulles » (les artistes présents au festival éliront leur dessin préféré)

ATTENTION : Vous ne pouvez concourir qu'à 1 seul concours :

Catégories MANGAS ou BD	Catégorie PIXEL ART
Le concours de dessin sera divisé en 4 niveaux - CM1 et CM2 des écoles primaires - 6° et 5° - 4°- 3° - lycées	Le concours de Pixelart est à niveau unique : cm1, cm2 et 6eme.
Les inscriptions se feront au C.D.I, ou auprès des professeurs des écoles.	Les inscriptions se feront au C.D.I ou auprès des professeurs des écoles.

Vous avez jusqu'au 29 mars 2024 pour faire et rendre le dessin. Ne sera accepté qu'un dessin de la même personne. La date limite de retour des dessins est le **29 mars 2021**.

Dessin : règles à respecter pour les 3 concours

- Le dessin se fera sur une feuille **format A4** blanche (dessin) ou à petits carreaux (pixel art). Tout autre format sera exclu de la participation. Les personnages, les animaux sont autorisés ainsi que les paysages.
- La couleur n'est pas obligatoire (sauf pour le pixel art). L'ancrage (contour noir) de même.
- **Décalquer est interdit**. Le plagiat (recopier une image sans décalquer et à l'identique) est autorisé si l'image copiée est jointe au dessin.

Participation :

- **Les dessins ne doivent pas être signés**. Dans le dos de la feuille, il faudra noter au **crayon à papier** son nom, prénom, établissement et classe.
- Les dessins doivent être déposés au **CDI ou auprès de votre professeur des écoles**. L'enseignant s'occupera de rendre anonyme chaque dessin avant le vote du jury.
- Un jury composé d'élèves et d'adultes de **chaque établissement** votera pour élire le meilleur dessin par établissement.

TOUS LES DESSINS ORIGINAUX DES LAUREATS SERONT EXPOSES AU 2eme FESTIVAL LABENN'EN BULLES

VOTES :

- **Prix établissement** : les votes auront lieu dans **chaque établissement entre le 2 et 6 avril 2024**. Les dessins vainqueurs seront transférés le **10 avril** dernier délai à Mme Lartigue du collège G. Halimi (Labenne). Après répartition par catégorie, les dessins seront envoyés l'association **Labenn'en Bulles le 12 avril pour que les artistes professionnels élisent leurs œuvres préférées par catégories**.
- **Prix inter établissement** : les votes auront lieu la semaine précédant le festival « **BD Manga Arts graphiques** » (**2 au 5 avril**). Les adultes et élèves de chaque établissement pourront voter en ligne.
- **Prix Labenn'en bulles des professionnels** : les lauréats seront proclamés lors du...

